

Mme. Véronique Dubois

Régie de l'Énergie du Québec

800 rue Square Victoria, Bureau 2.55, Montréal, P. Québec

Objet: Dos. R-3964-2016

Madame

En tant que client d'Hydro Québec, j'ai réussi jusqu'à présent à conserver mon compteur électromécanique installé par Hydro Québec lors de la construction de ma maison à l'été 2004. Ce compteur est toujours en bon état de fonctionnement et j'ai toujours acquitté fidèlement les factures d'électricité qui me parviennent régulièrement. Mon désir de conserver mon compteur électromécanique est du au fait que ce dernier est situé sur le mur extérieur à quelques pieds seulement de notre tête de lit. Malgré le fait que les compteurs de nouvelle génération sont soi-disant sans danger pour la santé, seriez-vous vous-même disposée à passer près de huit heures par jour avec la tête à quelques pieds de cette source d'émissions d'ondes. En plus du fait des risques d'incendie qui ont été rapportés et qui, s'il devait survenir, un incendie se déclarerait à quelques pieds de notre tête aussi.

Notre maison est pour la plupart notre refuge, notre lieu de repos, de ressourcement. Nous devons à tout moment nous y sentir en paix et en sécurité et faire en sorte que notre santé y soit préservée en tout temps. Que des milliers de personnes ne se préoccupent pas de cet aspect ne m'étonne pas. Mais je demande par la présente votre coopération afin d'offrir aux citoyens qui ont cette préoccupation et qui en manifestent le désir, d'avoir toujours la possibilité d'utiliser un compteur électromécanique, afin de pouvoir dormir en paix.

Je compte sur vous et vous remercie de l'attention portée à la présente.

Mario Auclair

Ste-Anne des Lacs

Le 28 Novembre 2016

marioauclair@hotmail.com